

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Les activités aux IRIS sont gratuites.
Seules les prestations fournies (frais de transport, de nourriture ou d'hébergement pour les week-ends et les camps, ou la "buvette") sont payantes. Notre volonté est qu'aucun membre de l'Œuvre ne puisse être privé d'une participation aux activités pour des considérations financières. Nous demandons aux familles de venir en parler simplement au directeur de l'Œuvre.

Ceci dit, les activités occasionnent des coûts importants et les IRIS ne reçoivent aucun argent public. La plus grande partie des **investissements** est financée par les ressources propres de l'Association, par les Messieurs et autres bienfaiteurs. Les familles équilibrent, par leur participation, les frais de **fonctionnement** des IRIS. Il s'agit de l'entretien des locaux, du matériel et des véhicules de transport en commun, des charges de personnel de service, des primes d'assurances diverses, des frais de formation des Animateurs...

À cet effet nous lançons, une seule fois par an, en début d'année civile, un appel. Chaque famille apporte librement sa contribution, en toute honnêteté, en fonction de sa situation financière ; l'effort et la générosité des uns pallient les difficultés des autres. Nous laissons jouer la solidarité entre les familles pour que les critères financiers ne soient pas un obstacle.

**Notre Œuvre étant reconnue d'Utilité Publique, il vous est possible de déduire de vos impôts 66% de votre versement à hauteur de 20% de vos revenus.
Pour les entreprises, une réduction d'impôt sur les sociétés égale à 60 % des sommes versées, et ce dans la limite de 0,5 % de leur chiffre d'affaires.**

Pour vous permettre d'en bénéficier, nous vous adressons en temps utile et systématiquement, avec nos remerciements, le reçu fiscal exigé par l'administration.

ASSURANCES

Les familles doivent fournir dès le premier jour d'activité un certificat d'assurance "RC familiale pour leurs enfants". Notre Œuvre est assurée pour les accidents survenus dans le cadre de nos activités auprès de M. Benjamin Lieutaud, Société Generali à Marseille.

LES IRIS

INFORMATIONS PRATIQUES 2023

**Œuvre de la Jeunesse Jean-Joseph ALLEMAND
LES IRIS - 52, rue du Commandant Rolland
13008 MARSEILLE.**

Tel :..... 04 91 77 35 05

Site : www.iris-ojja.fr

E-mail :..... iris@ojja.org

HEURES D'OUVERTURE

Le dimanche : de 9h30 à 18h30.

10h : Messe. Les familles et amis sont les bienvenus...

12h30 : Ceux qui le désirent peuvent apporter leur repas et le prendre sur place.

Le mercredi : de 14h à 18h45.

Le vendredi : de 16h30 à 19h15 (suivi de la messe communautaire à 19h30).

Le samedi : de 14h à 18h30. (21h pour les activités KD et GKD).

Tous ces horaires sont susceptibles, chaque année, de légères modifications.

L'attention des parents est attirée sur les divers points suivants :

↳ Les arrivées et les départs ne sont pas à heures fixes, chacun vient en fonction de ses possibilités. De ce fait, sauf avis contraire, les enfants sont autorisés à partir avant l'heure de fermeture indiquée.

↳ Il est recommandé de ne pas envoyer les enfants en dehors des heures d'ouverture précisées ci-dessus et de respecter les horaires.

Il n'est pas souhaitable de voir des enfants attendre dans la rue devant le portail.

TENUE

Une tenue de sport simple conviendra pour participer aux activités.

Les marques nous démarquent certes. Sont-elles nécessaires aux IRIS ?

Un vestiaire est à la disposition de tous.

Notre manière d'être manifeste bienveillance et amitié.

Grossièretés, violences et toute forme de mépris n'ont pas lieu d'être !

Cela nécessite une attention de tous.

Nous insistons auprès de tous les parents et des Irisiens sur l'importance de la communication, de dire ce qui se passe, de ne surtout pas garder pour soi des intuitions, des faits...

PRÉSENCE

Trois critères permettent de considérer votre fils comme actif :

- Participer à la messe du dimanche
- Venir régulièrement jouer et prier avec tous les Irisiens.
- Être présent aux activités de groupe (Réunions, Sorties, Camps)

Une fréquentation régulière est demandée à tous les jeunes pour leur permettre un apprentissage de la vie collective, de l'autonomie, de l'engagement et, dès la pré-adolescence, des responsabilités.

Votre fils vient aux Iris pour jouer et prier avec ses amis et il compte sur leur présence, de même ses amis comptent sur lui chaque fois qu'ils viennent ! De ce fait, chaque garçon s'engage à participer régulièrement à la vie commune. Il ne peut s'agir de venir aux IRIS que de temps en temps pour jouer au foot, ou pour se baigner...

Les IRIS ne sont ni une garderie, ni un terrain de sports ou un club de football. L'inscription aux Iris est incompatible avec la pratique d'un sport de compétition (entraînement plusieurs fois par semaine et compétitions le dimanche matin).

La participation à un autre mouvement de jeunes (scoutisme...) dont le projet éducatif se rapproche du nôtre n'est pas possible ; c'est une question de fidélité. Vos enfants auraient du mal à choisir entre deux activités au même moment.

VIE CHRÉTIENNE

Nous vous invitons à inscrire votre fils au catéchisme de votre paroisse ou école. Si cela n'est pas possible en pratique, merci de nous en parler afin que nous trouvions une solution pour qu'il bénéficie d'un enseignement religieux de base. Difficile d'aimer Jésus Christ si on ne le connaît pas !

Les jeunes qui le souhaitent peuvent préparer un sacrement (baptême, communion, confirmation).

INVITÉS

Les activités de l'œuvre sont réservées aux membres inscrits. Il est possible d'inviter des amis, merci de le demander au préalable muni d'une autorisation des parents.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS

Le programme des activités des IRIS est distribué aux Iris au début de l'année scolaire et au début janvier. Les circulaires d'invitation aux activités extérieures (week-ends, camps...) sont disponibles aux Iris.

Toutes ces informations sont téléchargeables sur le site Internet des IRIS.

LIVRET SANITAIRE

La réglementation nous demande d'être en possession du livret sanitaire de votre fils (remis à l'inscription) correctement rempli et actualisé d'année en année.

COMMUNICATION

Sur notre SITE INTERNET (www.ojja.com/iris) vous trouverez des informations utiles dont le programme et les circulaires en téléchargement,

Vous pouvez aussi consulter notre PAGE FACEBOOK (OJJA IRIS).

Durant l'année, les chefs de groupe utilisent Whats' app ou des SMS pour rappeler de façon concise la ou les activités de groupe à venir.

Le PANNEAU D'AFFICHAGE dans le hall d'entrée donne encore d'autres informations. Des photos y sont aussi affichées...

INSCRIPTIONS AUX CAMPS ET SÉJOURS

Certaines activités nécessitent une inscription préalable. Le nombre de participants peut être limité (capacité de la maison ou des moyens de transport...) Nous prenons les inscriptions dans l'ordre d'arrivée et nous n'inscrivons un enfant que si nous avons reçu le bulletin d'inscriptions et la participation aux frais.

RÉCEPTIONS

Notre action étant tournée vers les jeunes, nous avons le souci d'un contact étroit avec les familles. Nous serons toujours disponibles pour vous recevoir.

GROUPE CHORAL

Le groupe choral (jeunes et adultes) assure le service des chants pour les célébrations des IRIS. Il a pour mission, par le chant, de promouvoir la participation active de l'assemblée. Vous y êtes chaleureusement invités.